

institutions financières internationales oeuvrant dans les Antilles et à échanger des renseignements sur leurs programmes respectifs d'aide bilatérale au développement dans la région.

15. Il a été convenu que les deux gouvernements pourraient explorer la possibilité d'une coopération canado-vénézuélienne au niveau de l'aide au développement dans la région des Antilles, dans le cadre de projets de développement où les apports du Canada et du Venezuela seraient complémentaires et lorsqu'une telle coopération serait bien accueillie par les pays bénéficiaires.

16. Les deux ministres ont eu un fructueux échange de vues concernant le dialogue Nord-Sud et convenu que les deux pays ne ménageraient aucun effort en vue d'assurer l'issue heureuse du dialogue.

17. Les deux ministres ont réaffirmé leur ferme appui à l'Organisation des Nations Unies ainsi qu'aux principes de la Charte des Nations Unies et convenu que tous les membres de cette organisation doivent intensifier leurs efforts afin de renforcer son efficacité.

18. Le Docteur Zambrano a exprimé sa gratitude à Monsieur MacGuigan pour l'hospitalité et l'accueil chaleureux qui lui ont été réservés, de même qu'aux membres de sa suite. Il a cordialement invité Monsieur MacGuigan à se rendre au Venezuela à une date qui sera fixée à leur convenance mutuelle. Monsieur MacGuigan a accepté cette invitation avec plaisir.